



M. A. C. S. F

Notre vocation, c'est vous

MACSF groupe

L'assurance des professionnels de la santé libéraux en cas de pandémie.

Le groupe MACSF accompagne ses sociétaires à chaque instant de leur vie professionnelle et privée. Ainsi, dans le cas éventuel d'une pandémie grippale, la position du groupe MACSF est très claire :

Pour l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle :

Le Sou Médical - Groupe MACSF précise que sa garantie responsabilité civile professionnelle reste **totale**ment acquise à ses sociétaires en cas de **pandémie**.

Pour le cas où les praticiens seraient réquisitionnés, le codes des assurances prévoit que le contrat d'assurances de dommages est suspendu dans la mesure de la responsabilité de l'Etat ; cette responsabilité de l'Etat ne peut être retenue qu'à la condition que la réquisition génère une aggravation anormale de risque. Devant les difficultés auxquelles pourraient s'exposer ses sociétaires, le Sou Médical - Groupe MACSF précise que si une mise en cause de responsabilité intervenait à l'occasion d'une réquisition, il prendrait alors en charge immédiatement la défense de son sociétaire ainsi que les éventuelles indemnités auxquelles il pourrait être condamné, se réservant par la suite la possibilité d'intenter un recours contre l'Etat afin de récupérer les sommes versées.

Pour les contrats de Prévoyance :

L'ensemble des contrats de prévoyance et la complémentaire santé couvrent les risques liés à une contamination des professionnels médicaux libéraux, dans le cadre d'une pandémie.

Ainsi, en cas d'arrêt de travail, suite à la grippe A (H1N1), la garantie incapacité de travail temporaire s'applique et le professionnel médical reçoit ses indemnités journalières. Il n'y a pas d'exclusion spécifique pour ce type d'événement. Il en est de même concernant la prise en charge par la complémentaire santé, pour le remboursement des soins.

Contacts :

Marie-Anne Belembert, 06 03 39 47 90, marie-anne.belembert@macsf.fr

Constance Wible, 06 68 22 50 67, constance.wible@macsf.fr

Marina Ducros, 01 71 23 88 43, marina.ducros@macsf.fr